



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 6 octobre 2021
N°1496

Olivier Dussopt, ministre délégué chargé des Comptes publics félicite les douaniers garde-côtes de Manche Mer du Nord pour la saisie de plus d'une tonne de cocaïne à bord d'un navire de commerce

Le 1^{er} octobre 2021, le service garde-côtes des douanes de Manche Mer du Nord – Atlantique a réalisé une opération coordonnée permettant la saisie exceptionnelle de plus d'1,1 tonne de cocaïne à Dunkerque.

Le centre opérationnel douanier maritime à Nantes, en collaboration avec les préfetures maritimes de l'Atlantique et de la Manche Mer du Nord, a organisé le contrôle du navire de commerce "TRUDY" (pavillon libérien). En provenance du Brésil et après une escale en Espagne, il devait décharger sa cargaison de craie à Anvers en Belgique.

Intercepté par les douaniers de la Brigade-Garde-Côtes de Dunkerque dans les eaux françaises, le navire, compte tenu des conditions météorologiques dégradées, a été dérouté vers le port de Dunkerque.

Les opérations de déroutement et de contrôle ont été rendues possible grâce à l'action coordonnée des services de l'État. Des douaniers marins du patrouilleur garde-côtes de Boulogne-sur-Mer et des renforts douaniers terrestres de la direction régionale de Dunkerque ont complété le dispositif de contrôle à quai. Des aéronefs de la douane et de la marine nationale ont sécurisé le déroutement. Un détachement du peloton de sûreté maritime et portuaire de Dunkerque de la gendarmerie maritime a complété le dispositif de sécurisation pendant les opérations.

Après plusieurs heures d'investigations, les équipes de fouille, assistées d'un maître-chien, ont découvert, dissimulés derrière une cloison, 40 sacs contenant des pains compacts renfermant une poudre blanche. Les tests de détection anti-stupéfiants ont confirmé la présence de cocaïne.

Les produits stupéfiants et l'équipage ont été remis à l'office anti-stupéfiants (OFAST) chargé de l'enquête par la juridiction nationale chargée de la lutte contre la criminalité organisée (JUNALCO).

Olivier Dussopt, ministre délégué auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, chargé des Comptes publics, a déclaré : *"Les trafics de stupéfiants sont un fléau pour la sécurité et la santé des Français. Cette nouvelle saisie de cocaïne, la plus importante réalisée dans les eaux territoriales françaises dans l'Hexagone depuis 2018, est emblématique de la mobilisation quotidienne de la douane dans la lutte contre les drogues. Je tiens à saluer le rôle actif et les compétences remarquables des douaniers et douanières dans la sécurisation des flux et la protection des citoyens, ainsi que la mise en œuvre des différents moyens engagés au service de l'action de l'État en mer. »*

POUR ALLER PLUS LOIN

- Photos de la saisie : <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/0C89vm>

Bureau de la communication : 01 57 53 41 03 – presse@douane.finances.gouv.fr